

# Les archives de M<sup>e</sup> Jean-Jacques de Félice

Témoignages d'un engagement au service des droits de l'homme

## Journée d'études

Samedi 27 juin 2009, de 9 h à 18 h

Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense  
Salle des conférences, bâtiment B



Jean-Jacques de Félice,  
printemps 2006  
(photographie  
Jean-Claude Mouton).

### Matinée

- ▶ **Accueil et présentation de la journée,**  
par Geneviève Dreyfus-Armand, directrice de la BDIC
- ▶ **Présentation des archives de Jean-Jacques de Félice,**  
par Bassirou Barry (archiviste, BDIC)
- ▶ **Violence, non-violence... Un seul impératif : défendre**
  - Cadrage thématique, par Sylvie Thénault (historienne, CHS)
  - La question Kanak, par Alban Bensa (directeur de recherche, EHESS)
  - Les autonomistes bretons, par Vincent Porhel (maître de conférences, Lyon-1-IUFM)
  - Les non violents, le cas de l'ANCV, par Tramor Quemeneur (docteur en histoire, IHTP)
  - La violence révolutionnaire en Italie, par Maria Malatesta (professeur, Université de Bologne) (sous réserve)

### Après-midi

- ▶ **Projection d'un montage d'interviews de Jean-Jacques de Félice,** réalisé par Rosa Olmos, de la BDIC, à partir des entretiens enregistrés et conservés à la BDIC.
- ▶ **Le droit, un « chiffon de papier » ?**
  - Cadrage thématique, par Liora Israël (maître de conférences, EHESS)
  - La stratégie du collectif des avocats et de la Fédération de France du FLN, par Linda Amiri (doctorante, FNSP)
  - La défense des objecteurs, par Michel Auvray (historien, CAES/CNRS)
  - L'affaire Croissant, par Dominique Linhardt (chargé de recherche, ENSMP) (sous réserve)
  - Jean-Jacques de Félice à la LDH, par Michel Tubiana (avocat, président d'honneur de la LDH)
- ▶ **Conclusions,** par Danièle Lochak (professeur émérite de droit public, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense).

Animé par le souci de rendre ses dossiers accessibles au plus grand nombre, Jean-Jacques de Félice a décidé en 2001 de faire don de ses archives à la BDIC. Il était convenu que l'achèvement de leur classement donnerait lieu à une manifestation rendant publique leur existence et témoignant de leurs richesses pour l'écriture de l'histoire : histoire de l'usage du droit au service d'engagements politiques, histoire des avocats, de la défense de la cause des droits de l'homme, des nationalismes coloniaux ou régionaux, des mouvements révolutionnaires européens.

Jean-Jacques de Félice disparu, nous avons souhaité mener à bien ce projet, tout en lui rendant hommage, au cours d'une journée réunissant chercheurs et témoins.

Ouverte par une présentation générale du fonds par Bassirou Barry (BDIC), la journée se décomposera en deux parties thématiques, animées par Sylvie Thénault (CHS<sup>1</sup>) et Liora Israël (EHESS). La première sera consacrée à la conception humaniste que Jean-Jacques de Félice avait de l'exercice de sa profession : alors même qu'il se reconnaissait dans l'éthique de la non-violence, il assista des hommes et des femmes dont l'action emprunta des voies violentes. Pour lui, personne n'était indéfendable. La seconde portera sur son rapport au droit : « chiffon de papier », comme il se plaisait à le dire, conception au nom de laquelle il se montra critique à l'égard de pratiques militantes qu'il estimait trop empreintes de juridisme. Ce qui ne l'empêcha pas, toutefois, de puiser dans les ressources du droit et de la technique juridique, au profit de causes qui lui tenaient à cœur et qui prenaient la raison d'État pour cible.

Bassirou Barry, Liora Israël et Sylvie Thénault